

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.ff.fr



YVELINES
TERRE DE FOOTBALL

JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

SOMMAIRE

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, CLÉMENTINE, FRANCK,
KARIM, KÉVIN, MARC-ANTOINE,
MICHÈLE, NICOLAS, SARAH WILLIAM

Lignes directes DYF

Compétitions
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37
Arbitrage & Féminines
Marc-Antoine KELLER - 01 80 92 80 25
Discipline
Service civique
Sarah DEGAGE : 01-80-92-80-23
Dossiers FAFA
Comptabilité
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Règlements & Foot Animation
Alexandre OGÉREAU - 01 80 92 80 22
LA TECHNIQUE
Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Karim CHOUKA - 01 80 92 80 27
Kévin HUE - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28



EKISPORT



Yvelines
Le Département

INFORMATIONS DIVERSES	2-4
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	5-6
COMMISSION STATUTS / REGLEMENTS	6
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE	7
COMMISSION FOOTBALL D'ANIMATION	7-9
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	9
COMMISSION DES TERRAINS & INSTALLATIONS SPORTIVES	9
COMMISSION D'APPLICATION DU STATUTS DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL	9
BUREAU DU COMITE DE DIRECTION du 22 août 2024	10
COMITE DE DIRECTION DU 31 août 2024	10



Réunion de début de saison des clubs ayant une ou des équipes Féminines

Mercredi 11 septembre 2024
à 19h00 au District des Yvelines



Vous avez réservé votre
Samedi 28 septembre 2024

Cela se passera aux Mureaux,
De 9h00 à 13h00

Plus d'informations....

Prochainement!

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22

08/09/24

Réunion de début de saison des arbitres à Clairefontaine

10/09/24

Réunion U12-U13 au District

11/09/24

Réunion de début de saison des Féminines

13/09/24

Réunion U10-U11 au District

14/09/24

Réunion Educateurs / Arbitres au District

17/09/24

Réunion Présentation Carton Blanc au District

19/09/24

Réunion U6-U13 Féminines au District

20/09/24

Réunion U8-U9 au District



Ce samedi 31 août, les membres du Comité de Direction du District des Yvelines se sont réunis au siège de Montigny le Bretonneux pour lancer la saison et la nouvelle mandature.

Au cœur du programme : écoute, accompagnement et aide aux Clubs yvelinois.

Le projet sportif et la modernisation du District tout comme de sa communication ont aussi été notamment abordés.

Le tout nouveau logo du District a aussi été présenté aux membres du comité de Direction. Il s'inscrit dans l'identité visuelle de la Fédération française de Football et de la L.P.I.F.F.

Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 est donné pour le District des Yvelines de Football !

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE SAISON 2024/2025



La 2ème session de Formation Initiale en Arbitrage, pour la saison 2024/2024, se déroulera aux dates suivantes :

- ✓ *Le vendredi 4 octobre de 19h30 à 21h30*
- ✓ *Les samedi et dimanche 5 & 6 octobre de 8h30 à 17h00*
- ✓ *Le vendredi 11 octobre de 19h30 à 21h30*
- ✓ *Les samedi et dimanche 12 & 13 octobre de 8h30 à 17h00*

Lieu de la formation :

District des Yvelines de Football
41 Avenue des Trois Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#)



RECHERCHE SERVICES CIVIQUES



DES CLUBS SONT À LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES !



**PROGRAMME EDUCATIF
FÉDÉRAL**



**LA PROMOTION DU
FOOTBALL FEMININ**



**RÉGION
HOUDANAISE FC
3 VOLONTAIRES**



**VERNEUIL
S/SEINE US
1 VOLONTAIRE**



**RC 78 NEAUPHLE -
PONTCHARTRAIN
1 VOLONTAIRE**



**VERNEUIL
S/SEINE US
1 VOLONTAIRE**



**RC 78 NEAUPHLE -
PONTCHARTRAIN
1 VOLONTAIRE**



Si vous êtes intéressés, vous trouverez les informations complémentaires sur les liens de la publication .

Des questions ?

☎ 01 80 92 80 37

@administration@dyf78.fff.fr

BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ?

OPTEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaires en services civique.

Pour la saison 2024 / 2025, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 4 missions suivantes :

- « Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois »
- « Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive »
- « Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin »
- « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral) »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boîtes mails officielles des clubs.

Pour plus d'informations contactez-nous :

- Par mail : administration@dyf78.fff.fr
- Par téléphone :
 - Clémentine : 01.80.92.80.37
 - Linda : 01.80.92.80.21
 - Sarah : 01.80.92.80.23



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 02/09/24

Présents : MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO

Absents excusés : MME RUPERT, L. JOUBERT (Vice Président),

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

MODIFICATIONS DES CALENDRIERS VETERANS

La Commission procède à une refonte de la VETERANS D5, pour passer à 5 poules de 10 équipes. La mise à jour informatique est en cours.

U18

Engagement de POISSY FC 2.

La Commission intégrera cette équipe mais attend d'autres changements (ajout, suppression, etc) pour n'effectuer qu'une modification globale prochainement.

U16

D3C

Suite au non ré-engagement de VERSAILLES JUSSIEU AS, la Commission comble la vacance en faisant monter RAMBOUILLET FC 2.

U14

D4B

Pour des raisons d'alternance, la Commission inverse les calendriers de CHANTELOUP US & ACHERES JEUNESSE.

SUSPENSIONS DE TERRAINS SENIORS

D5-C DU 10/03/2024

27164983 CARRIERES S/SEINE US 2 / BAILLY NOISY SFC 3

Transmis de la Commission de Discipline en instruction infligeant une

suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe 2 de CARRIERES S/SEINE évoluant en D5-C.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé :

doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions pré-citées.

La Commission désigne les matchs suivants :

D5-C DU 10/11/2024

28230597 CARRIERES S/S US 2 / ST GERMAIN EN LAYE 2

D5-C DU 01/12/2024

28230605 CARRIERES S/S US 2 / CHAMBOURCY ASM 2

D5-D DU 28/01/2024

27165442 ST CYR AFC 1 / VERSAILLES JUSSIEU AS 1

Transmis de la Commission de Discipline en instruction infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe de ST CYR AFC évoluant en D5-D.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le deuxième match suivant (le premier ayant été purgé) :

D5-D DU 10/11/2024

28230735 ST CYR AFC 1 / BUC FOOT AO 1

D3-B DU 07/04/2024

26914441 FCFF 1 / LE CHESNAY 78 FC 2

Transmis de la Commission de Discipline du 11/06/24 infligeant une suspension de terrain de 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe 1 de FCFF évoluant en D3-B.

La Commission désigne le match suivant :

D3-B DU 03/11/2024

28219490 FCFF1 / LE CHESNAY 78 2

U16

D3B du 29/05/2024

25893420 : CLAYES Ss/BOIS USM 21 / CHAMBOURCY ASM 21

Transmis de la Commission de Discipline du 17/06/2024 infligeant une suspension de terrain de 2 matches.

La Commission désigne les matches suivants :

D3-B DU 17/11/2024

28253675 LES CLAYES S/BOIS USM 21 / VSCI 21

D3-B DU 08/12/2024

28253690 LES CLAYES S/BOIS USM 21 / CROISSY US 21

D4-A DU 21/04/2024

27236743 ISSOU AS 21 / GUERVILLE ARNOUVILLE 21

Transmis de la Commission de Discipline du 11/06/24 infligeant une suspension de terrain de 4 matches dont 2 avec sursis pour l'équipe 21 d'ISSOU AS évoluant en D4-A.

Le club n'a pas engagé d'équipe U16.

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

SENIORS

D5-A GUITRANCOURT ASF 1

U18

D3-D RAMBOUILLET YVELINES 22

U14

D4-D VILLEPREUX FC 21

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

502858 HOUILLES AC

Suite aux problèmes d'occupation de terrain, le club demande l'organisation suivante :

* U18 D3-C à 13h sur terrain n°2 (sye)

* U16 D2-A à 15h sur terrain n°2

* U16 D4-A à 12h30 sur terrain n°1 (pelouse)

* U16 D4-B à 11h sur terrain n°2

* U14 D2-A à 14H sur le terrain n°2

* U14 D3-B à 14H sur le terrain n°1

* U14 D4-B à 16H sur le terrain n°1

* U14 D4-C à 18H sur le terrain n°2

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

531098 ESTRELA VERSAILLES FC

En raison de l'ouverture du stade Sans Souci par le gardien à 9h, nous demandons une dérogation pour faire débiter nos matchs de VET D4-B et VET D5-D à 10h.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

ENGAGEMENTS

**LA COMMISSION ARRÊTERA LES ENGAGEMENTS AU
9 SEPTEMBRE 2024
POUR CONCEVOIR LES CALENDRIERS**

SENIORS F À 11

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

- MAURECOURT FC 1 : 17h30
- MUREAUX OFC LES 1 : 17h30
- CS ROSNY FOOTBALL 1 : 16h
- RAMBOUILLET YVELINES FC 1 : 18h
- RAMBOUILLET/ST ARNOULT 2 : 16h

En attente de confirmation :

- CHANTELOUP LES V. US 1 : 18h
- ELANCOURT OSC 1 : 18h
- VELIZY ASC 1 : 16h

CDM D2

IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS ENGAGER !

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

- CARRIERES GRESILLONS 5 & 6
- DAMMARTIN EN SERVE AS 5
- GUYANCOURT ES 5
- HOUDANAISE REGION FC 5
- SATROUVILLE ES 5

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

- BAILLY NOISY SFC 1 : 20h45
- ETANG ST NOM ES 1 : 20h30

- OVILLOISE 1 et 2 : 20h30
- SARTROUVILLE FC 1 : 20h30
- VOISINS FC À L'ANCIENNE 1 : 20h45

En attente de confirmation :

- ACHERES FC 1 : 20h30
- CROISSY US 1 : 20h15
- GUYANCOURT ES : 20h15
- MAUREPAS AS 1 : 20h30

FUTSAL

Voici un récapitulatif des clubs engagés en D1 pour la saison 2024-2025 :

- ASSOCIATION TOUSSUS FC 1 : Jeudi à 21h
- ANDRESY FUTSAL AS 1 : Jeudi à 21h15
- CBPS 1 : Jeudi à 21h15
- CHATOU FC 1 : Jeudi à 21h
- JEUNESSE D'ACHERES AS 1 : Samedi à 20h
- JOUARS PONTCHARTRAIN : Mardi à 21h30
- LA TOILE : Samedi à 20h30
- LES MUREAUX OFC 1 : jour et horaire à définir
- LE PERRAY FOOTBALL ES : Mardi à 21h15
- MONTESSON US 1 : Samedi à 9h30
- TRAPPES EN YVELINES FUTSAL : Lundi à 21h

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

Voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2024-2025 :

- BREVAL LONGNES FC : Mercredi à 20h
- EPÔNE USBS : jour et horaire à définir
- MAURECOURT FC : Vendredi à 20h30
- MEULAN/GUITRANCOURT : Vendredi horaire à définir
- RAMBOUILLET YVELINES : jour et horaire à définir

En attente de confirmation (jour et horaire) :

- BONNIERES FRENEUSE FC : Vendredi
- JUZIERS F.C. : Vendredi
- MAULOISE US : Lundi
- PERRAY FOOT E.S. : Jeudi
- PORCHEVILLE FC : 20h30
- REGION HOUDANAISE F.C. : 20h30
- ROSNY S/SEINE CSM : Jeudi à 20h30
- TREMBLAY SUR MAULDRE F.C. : 20h

- VILLENES ORGEVAL FC : Samedi
- VILLEPREUX FC : Lundi

TIRAGE COUPES

U16 ET U18 CY

Le tirage a eu lieu lors de la Commission du Lundi 2 Septembre 2024. Vous pouvez y accéder [en cliquant ici](#).

COMMISSION STATUTS / REGLEMENTS

Réunion restreinte du 29/08/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

MATCHES AMICAUX

VILLEPREUX FC

Les vétérans recevront :
VELIZY le 01/09/2024 à 9h30
ACHERES le 08/09/2024 à 9h30

Rappel : les demandes doivent comporter le nom complet des clubs concernés ainsi que l'équipe concernée, dans le cas contraire, la Commission ne prendra pas en compte.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Commission du 28 août 2024

Présents : Thomas DELASSUS (Président de séance), Guillaume DANGLADE, Gael DELOIRIE, Harris PILLEMONT, Jean-Pierre PLANQUE (Secrétaire de séance).

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS REÇUS

- Courrier de **Monsieur Nouredine TRACHI**, en date du 13 juin 2024, concernant une demande de congé sabbatique durant la saison 2024-2025.
=> La Commission accepte la demande sous réserve de la validation de la licence de l'arbitre pour la saison 2024-2025.

- Courrier de **Monsieur Tillian BATTY VOISARD**, en date du 14 juin 2024, concernant une demande de désignations sur des matches U18 le dimanche et U14 le samedi.
=> La Commission prend note. L'arbitre, étant affecté JAD1 cette saison, sera désigné le dimanche, principalement sur des matches U18. En fonction du nombre d'arbitres disponibles le samedi, il pourra éventuellement être désigné sur des matches U14.

- Courrier de **Monsieur Alexis TZELVELIS**, en date du 4 juillet 2024, concernant le souhait de faire une sensibilisation à l'arbitrage dans une classe de SEGPA.
=> La Commission prend note. La Commission a transmis à l'arbitre des supports de formation utilisables dans ce cas et reste à la disposition du demandeur en cas de besoins supplémentaires.

- Courrier de **Monsieur Claude BOULLE**, en date du 10 juillet 2024, concernant le souhait de devenir observateur.
=> La Commission prend note. A l'automne, la Commission fera un bilan du nombre d'observateurs disponibles par rapport au nombre d'observations nécessaires pendant la saison et contactera le demandeur en cas de besoin.

- Courriers de **Monsieur Christian COIPEAU** et de **Monsieur Alain BACHOT**, en date du 26 juillet 2024, concernant la constitution d'un duo d'arbitres en catégorie seniors D1.
=> La Commission prend note. Elle remercie les deux arbitres qui ont répondu à sa demande de volontaires pour constituer des duos d'arbitres (1 arbitre central et 1 arbitre assistant spécifique). La Commission accepte la demande des 2 arbitres.

- Courrier de **Monsieur Clément DAHMANI**, en date du 12 août 2024, concernant sa décision de ne pas participer à la FAR seniors cette saison.
=> La Commission prend note.

GESTION DE L'EFFECTIF

- La Commission prend note du changement de district de **Monsieur Julien BILLAUD**, à la suite de sa demande en date du 11 juillet 2024. Elle le remercie pour les services rendus à l'arbitrage yvelinois.

- Suite au changement de district de Monsieur Julien BILLAUD, la Commission décide d'affecter **Monsieur Karim BIOUTI** à la catégorie Seniors D1 à compter du 1^{er} septembre 2024.

- Afin de rééquilibrer les effectifs JAD2 et JAD3, la Commission décide d'affecter en JAD2, à compter du 01/09/2024, les arbitres nés du 1^{er} janvier au 31 août 2008. Les arbitres concernés sont les suivants :

AGOUMAD Khalil
BECOURT TOMAS Paul
BENZZINE Wael
CICATELLO Aaron
DIACKO Adama
DOUAI Gabriel
DRONNE Antoine
EL FALLAH EL IDRISSEI Younes
FATNASSI MORAND Naël
HAISLON MANGPHAKONE Sylian
OUNADJELA Issa
POTEZ Dimitri
RECH Tom
SELLOUM Said Ouamar
SOLOMAGNE Louis

- La Commission prend note de la démission de **Monsieur Thomas PEDREIRA QUINTELA**, à la suite de sa demande en date du 15 juin 2024.

- La Commission prend note de la démission de **Monsieur Redouan LAMIK**, à la suite de sa demande en date du 21 août 2024.

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 2 septembre 2024

Présents : M. BOKOBZA (Président), Mmes JONNAIS & GRIVOT, MM. PILLEMONT, PATRIGEON, LOUVEL, INACIO
Absents excusés : MM. PEDRO GOMES, COLOMBO, GABIER, BARROIS, BOVIN

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

- ✓ Mardi 10 septembre 18h45 au District : Catégorie U12/U13
- ✓ Vendredi 13 septembre 18h45 au District : Catégorie U10/U11
- ✓ Vendredi 20 septembre 18h45 au District : Catégorie U8/U9
- ✓ Vendredi 27 septembre 18h45 au District : Catégorie U6/U7

ENGAGEMENTS 2024/2025 CALENDRIER GENERAL

Pour consulter le calendrier général de la saison : [cliquez ici](#)

PLATEAUX U6-U9

Les engagements pour les premiers plateaux de la saison sont désormais disponible sur la plateforme habituelle.
Pour vous connecter avec votre compte responsable, [cliquez ici](#)

Inscriptions possibles jusqu'au dimanche 8 septembre.

Voir la liste des inscrits en [cliquant ici](#).

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les engagements pour les plateaux Espoirs U8-U9 est en cours et le resteront jusqu'au dimanche 8 septembre.
Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Voir la liste des inscrits en [cliquant ici](#).

CHALLENGE AUTOMNE U10-U13

Pour vous inscrire aux journées de Challenge d'Automne qui se dérouleront du samedi 21 septembre au 12 octobre, [cliquez ici](#).
Inscriptions possibles jusqu'au dimanche 8 septembre.

Voir la liste des inscrits en [cliquant ici](#).

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Voici l'état des engagements sur le Critérium Espoirs U10-U11

Engagement validé

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOUGIVAL FOOT
4. CARRIERES S/S US
5. CHATOU AS
6. CHESNAY 78 FC
7. CONFLANS FC
8. CROISSY US
9. ELANCOURT OSC
10. EPONE USBS
11. FEUCHEROLLES USA
12. FONTENAY FLEURY FC
13. GUYANCOURT ES
14. HOUDANAISE REGION FC
15. HOUILLES AC
16. MANTOIS 78 FC
17. MAUREPAS AS
18. MARLY LE ROI US
19. MESNIL ST DENIS AS
20. MONTESSON US
21. MONTIGNY LE BX AS
22. NEAUPHLE PONT. RC 78
23. PECQ US
24. PLAISIROIS FO
25. RAMBOUILLET FC
26. ROSNY CSM
27. SARTROUVILLE ES
28. ST GERMAIN FC
29. TRAPPES ES
30. VELIZY ASC
31. VERSAILLES 78 FC
32. VILLENES ORGEVAL FC
33. VOISINS FC

Dérogation - engagement validé sous réserve

34. CELLOIS CS
35. CHANTELOUP US
36. FOURQUEUX AS
37. POISSY FC
38. VERNEUIL ENTENTE

Ces clubs ont jusqu'à la fin de la 1ère phase (12 octobre) pour se mettre en conformité avec les obligations.

Engagement non validé ou club non ré-engagé

1. ACHERES FC
2. CLAYES S/BOIS USM
3. FONTENAY ST PÈRE AS
4. MUREAUX OFC

Engagement en attente - Audition par la Commission

1. CARRIERES GRESILLONS AS
- La Commission a pris note de l'excuse quant à sa présence le 2 septembre et propose un entretien le vendredi 6.
La Commission prend note et vous propose de vous voir en visioconférence le lundi 9 à 18h00.

Sans possibilité, le club ne sera pas repris sur le dispositif.

2. LIMAY ALJ

La Commission a pris note de l'excuse quant à sa présence le 2 septembre et propose un entretien le vendredi 6.

La Commission prend note et vous propose de vous voir en visioconférence le jeudi 5 à 10h30 ou le lundi 9 à 17h30.

Sans possibilité, le club ne sera pas repris sur le dispositif.

CRITERIUM ESPOIRS U12

Voici l'état des engagements sur le Critérium Espoirs U10-U11

Engagement validé

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BONNIERES FRENEUSE FC
4. BOUGIVAL FOOT
5. CARRIERES S/S US
6. CELLOIS CS
7. CHATOU AS
8. CONFLANS FC
9. ECQUEVILLY EFC
10. ELANCOURT OSC
11. EPONE USBS
12. FEUCHEROLLES USA
13. FONTENAY FLEURY FC
14. FOURQUEUX AS
15. GUYANCOURT ES
16. HOUDANAISE REGION FC
17. HOUILLES AC
18. MAGNY 78 FC
19. MANTOIS 78 FC
20. MARLY LE ROI US
21. MESNIL ST DENIS AS
22. MONTFORT USY
23. MONTIGNY LE BX AS
24. NEAUPHLE PONT. RC 78
25. PARIS SAINT GERMAIN FC
26. PECQ US
27. PLAISIROIS FO
28. POISSY FC
29. RAMBOUILLET FC
30. ROSNY CSM
31. SARTROUVILLE ES
32. ST GERMAIN FC
33. TRAPPES ES
34. VELIZY ASC
35. VERNEUIL ENTENTE
36. VERSAILLES 78 FC
37. VILLENES ORGEVAL FC
38. VILLEPREUX FC
39. VIROFLAY USM
40. VOISINS FC

Dérogation - engagement validé sous réserve

1. CHANTELOUP US
2. MONTESSON US

Ces clubs ont jusqu'à la fin de la 1ère phase (12 octobre) pour se mettre en conformité avec les obligations.

Engagement non validé ou club non ré-engagé

1. ACHERES FC
2. MUREAUX OFC

Engagement en attente - Audition par la Commission

1. CARRIERES GRESILLONS AS

La Commission a pris note de l'excuse quant à sa présence le 2 septembre et propose un entretien le vendredi 6.

La Commission prend note et vous propose de vous voir en visioconférence le lundi 9 à 18h00.

Sans possibilité, le club ne sera pas repris sur le dispositif.

2. LIMAY ALJ

La Commission a pris note de l'excuse quant à sa présence le 2 septembre et propose un entretien le vendredi 6.

La Commission prend note et vous propose de vous voir en visioconférence le lundi 9 à 17h30.

Sans possibilité, le club ne sera pas repris sur le dispositif.

CRITERIUM ESPOIRS U13

Voici l'état des engagements sur le Critérium Espoirs U13

Engagement validé

1. AUBERGENVILLE FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BOUGIVAL FOOT
4. CARRIERES S/S US
5. CHATOU AS
6. CONFLANS FC
7. ECQUEVILLY EFC
8. ELANCOURT OSC
9. EPONE USBS
10. FOURQUEUX AS
11. GUYANCOURT ES
12. LIMAY ALJ
13. MAGNY 78 FC
14. MANTOIS 78 FC
15. MONTFORT USY
16. MONTIGNY LE BX AS
17. PARIS SAINT GERMAIN FC
18. PECQ US
19. PLAISIROIS FO
20. POISSY FC
21. ROSNY CSM
22. SARTROUVILLE ES
23. ST ARNOULT FC
24. ST GERMAIN FC
25. TRAPPES ES
26. VELIZY ASC
27. VERNEUIL ENTENTE
28. VERSAILLES 78 FC
29. VILLENES ORGEVAL FC
30. VIROFLAY USM

Dérogation - engagement validé sous réserve

1. BONNIERES FRENEUSE F
2. CHANTELOUP US
3. MONTESSON US
4. RAMBOUILLET FC

Ces clubs ont jusqu'à la fin de la 1ère phase (12 octobre) pour se mettre en conformité avec les obligations.

Engagement non validé ou club non ré-engagé

1. ACHERES FC
2. BREVAL LONGNES FC
3. MUREAUX OFC

Engagement en attente - Audition par la Commission

1. CARRIERES GRESILLONS AS

La Commission a pris note de l'excuse quant à sa présence le 2 septembre et propose un entretien le vendredi 6.

La Commission prend note et vous propose de vous voir en visioconférence le lundi 9 à 18h00.

Sans possibilité, le club ne sera pas repris sur le dispositif.

2. LIMAY ALJ

La Commission a pris note de l'excuse quant à sa présence le 2 septembre et propose un entretien le vendredi 6.

La Commission prend note et vous propose de vous voir en visioconférence le lundi 9 à 17h30.

Sans possibilité, le club ne sera pas repris sur le dispositif.

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 2 septembre 2024

Présents : Francis DUPRE (Président), Yvane JONNAIS (Vice Présidente), Corinne STEKELORUM, Oury SY, Luc BENOIT, Jean-François DUPONT

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CALENDRIER

Le calendrier du football féminin est disponible.

Pour le consulter, [cliquez ici](#)

RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

2 réunions au programme :

Mercredi 11 septembre 2024 : Réunion générale de présentation de l'offre de pratique pour le football féminin, les spécificités et nouveautés de cette saison.

Jeudi 19 septembre 2024 : Réunion des référents techniques pour les catégories U6F à U13F.

FILLOFOOT (U6F / U9F)

Les engagements pour les plateaux Fillofoot (pour les catégories U7F et U9F) sont ouverts jusqu'au 15 septembre 2024 via l'application Foot Animation et Loisir, accessible depuis Footclubs.

FOOT A 5

Les engagements pour les plateaux U11F à 5 sont ouverts jusqu'au 15 septembre 2024 via l'application Foot Animation et Loisir, accessible depuis Footclubs.

Si vous souhaitez effectuer des plateaux de foot à 5 pour les autres catégories, nous vous remerciant de nous en faire la demande par mail.

ENGAGEMENTS

Toute modification d'engagement est possible pour les critères U11F à Senior F à 8 jusqu'au 15 septembre 2024.

La liste des engagements est disponible en [cliquant ici](#)

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

COMMISSION RESTREINTE DU 02/09/2024

EXTRAIT DU PV DE LIGUE CLASSEMENT DES INSTALLATIONS CONFIRMATION DE CLASSEMENTS

CONFLANS SAINTE HONORINE – STADE LEON BIANCOTTO N°1 – NNI 781720101

Reprise de dossier. Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 07/09/2034.

La Commission accuse réception des tests in situ du 06/08/2024.

COMMISSION D'APPLICATION DU STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL

Réunion restreinte du 02/09/2024

La Commission d'Application du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football est dans son rôle en rappelant aux clubs évoluant en D1 dans les catégories U14, U16,U18 et Senior qu'ils doivent impérativement déclarer (document Ligue via Foot Clubs) avant le début des compétitions l'éducateur en charge de l'équipe pendant la semaine aux entraînements et le jour du match.

Cette éducatrice ou éducateur devra être titulaire du diplôme requis et posséder une licence éducateur (régionale pour les B.M.F. et B.E.F. ou fédérale pour les C.F.F. et C.F.I. certifiés)

Les obligations D1

Senior : C.F.I. Senior Certifié - A.S. ou C.F.F. 3

U18 : C.F.I. U14-U19 Certifié - I2 ou C.F.F. 3

U16 : C.F.I. U14-U19 Certifié - I2 ou C.F.F. 3

U14 : C.F.I. U14-U19 Certifié - I2 ou C.F.F. 2

Dérogation éventuellement possible

Pour les clubs accédants et éducatrices ou éducateurs ayant validé le module du C.F.F. correspondant à la catégorie

Conseil

La Commission rappelle aux clubs qu'il est obligatoire que chaque éducateur diplômé soit titulaire d'une licence technique pour l'encadrement des équipes évoluant en D1 ou plus.

Elle encourage également, dans le but de faire valoir son rôle éducatif, de promouvoir tous les autres éducateurs et animateurs de vos clubs au travers de la licence « Educateur Fédéral » ou « Animateur » afin de pallier aux différents imprévus que peut réserver une saison footballistique.

BUREAU DE DIRECTION

Réunion du 22 août 2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENTENTES

En application de la décision du comité de direction du District du 26/6/24 donnant, comme le permet l'article 13.6 des statuts du DYF, compétence au bureau pour statuer sur les demandes d'ententes formulées par les clubs, le bureau donne son accord pour la constitution des ententes suivantes :

VETERANS

➤ MEZIERES AJSL & SERBIE US

VETERANS D2 : ENT. MEZIERES/SERBIE 31
Club leader : MEZIERES AJSL

VETERANS D4 : ENT. SERBIE/MEZIERES 32
Club leader : SERBIE US

Etant entendu que l'équipe de D4 est une équipe inférieure à l'équipe de D2.

➤ CERNAY LA VILLE AS, BONNELLES AS & 17 TOURNANTS US

VETERANS D4 : CERNAY/BONN/US 17T 31
Club leader : CERNAY LA VILLE AS

➤ MEULAN CN, GUITRANCOURT ASF, JUZIERS FC

VETERANS D3 : MEULAN/JUZIERS/ASFG 31
Club leader : MEULAN CN

VETERANS D5 : ASFG/JUZIERS/MEULAN 31
Club leader : GUITRANCOURT ASF

Etant entendu que l'équipe de D5 est une équipe inférieure à l'équipe de D3.

➤ MAULOISE US & MEZIERES AJSL

SENIORS D3 : ENT. MAULE/MEZIERES 1
Club leader : MAULOISE US

SENIORS D4 : ENT. MEZIERES/MAULE 2
Club leader : MEZIERES AJSL

SENIORS D5 : ENT. MAULE/MEZIERES 2
Club leader : MAULOISE US

Etant entendu que la hiérarchie des équipes se lit comme tel, selon le niveau de compétition. SENIORS D3 (équipe 1), SENIORS D4 (équipe 2), SENIORS D5 (équipe 3)

➤ MAULOISE US & MAREIL SUR MAULDRE FFC

U18 D2 : ENT. MAULE/MAREIL 21
Club leader : MAULOISE US

U16 D3 : MAULE/MAREIL 21
Club leader : MAULOISE US

U14 D4 : MAULE/MAREIL 21
Club leader : MAULOISE US

COMITÉ DE DIRECTION DU 31 AOÛT 2024

Président de séance : Brice PARINET

Secrétaire de séance : Jean-François DUPONT

Présents : Florent BAUDOIN, Jean-Pierre LEDUC, Jean-Jacques LENAFF, Jean-Eric INACIO, Frédéric LECLERC, Marc MALOISEL, Thierry MOURAUX, Sandrine SANCHEZ, Valérie TARDIVEL

Assiste : William MARISSAL (Directeur Général)

Absents excusés : Chystel FERRY, Dorette ELANGUE, Pierre GUILLEBAUX, Pascal MAILLET, Ali SAHALI et Victor SIMON

La séance est ouverte à 17h00.

LES COMMISSIONS DISCIPLINAIRES DU DISTRICT POUR LA MANDATURE 2024 / 2028

Le Comité adopte, à l'unanimité, la composition de la Commission de discipline en première instance et de la Commission d'appel départementale pour la mandature 2024-2028. Ces commissaires sont toutefois nommés sous réserve de leur participation à la formation disciplinaire et obligatoire qui se tiendra le samedi 21 septembre 2024. Toute absence à cette formation annulera, de facto, leur nomination.

COMMISSION DE DISCIPLINE EN PREMIERE INSTANCE

RUNAVOT CLAUDE	(S)	PRÉSIDENT
D'ORIANO SEBASTIEN	(N)	PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
GUILLEBAUX PIERRE	(S)	REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE DIRECTION
LECLERC FRÉDÉRIC	(N)	REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE DIRECTION
CLAMEN JEAN-PHILIPPE	(S)	REPRÉSENTANT SUPPLÉANT CDA
DRAY PAUL	(S)	MEMBRE
FAURE BÉNÉDICTE	(S)	MEMBRE
FERRENBACH LYDIA	(S)	MEMBRE
GOMES LUIS PEDRO	(S)	MEMBRE
KONE DIAKARIDA	(S)	MEMBRE
MABOUNGOU ARMEL	(S)	MEMBRE

PELLAN PHILIPPE	(S)	REPRÉSENTANT DE LA CDA
DELOIRIE GAEL	(N)	REPRÉSENTANT SUPPLÉANT CDA
HERRY ANTHONY	(N)	MEMBRE
HOUIN LAURENT	(N)	MEMBRE
HUOT MICKAËL	(N)	MEMBRE
MESTARI ABDELELAH	(N)	MEMBRE
PERAUD GÉRARD	(N)	REPRÉSENTANT DE LA CDA

(N) AFFECTÉ PRÉFÉRENTIELLEMENT AUX RÉUNIONS DE COMMISSION DE LA ZONE NORD YVELINES

(S) AFFECTÉ PRÉFÉRENTIELLEMENT AUX RÉUNIONS DE COMMISSION DE LA ZONE SUD YVELINES

COMMISSION D'APPEL DEPARTEMENTALE

BEAUBIAT GUY	PRÉSIDENT
BAUDOIN FLORENT	REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE DIRECTION
ARCIZET ALAIN	MEMBRE
ATILLAH ILHAME	MEMBRE
CORMIER CÉCILE	MEMBRE
DE BIANCHI PIERRE	MEMBRE
GOMIS DOMINIQUE	MEMBRE
JOURDAN JOSIANE	MEMBRE
LIBBERECHT JEAN-MARC	MEMBRE
MEURILLON JEAN-PIERRE	MEMBRE
MOLLER DIDIER	MEMBRE
PLANQUE JEAN-PIERRE	REPRÉSENTANT DE LA CDA
SAHALI ALI	REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION TECHNIQUE
TECHER ISABELLE	MEMBRE
ZARKA LOTFI	REPRÉSENTANT SUPPLÉANT CDA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.